

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## onditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## Déclaration de Maladie : N° P19#0004492

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule 9492 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HARRHY mohamed Date de naissance : 01.1.1953

Adresse : LPT b'dj Fakir N. 138 cafila

Tél. : 05222931801 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/7/19 Gz			200,00	DR IDA HABIBI Rhumatologue Immeuble de la Commune Appt 3 Angle Route d'Azemmour Bvd Sidi Abderrahman Casablanca Tel. 0522 928 8155
27/7/19 Gz			67	DR IDA HABIBI Rhumatologue Immeuble de la Commune Appt 3 Route d'Azemmour Casablanca

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>STEPHARMACIE CASAHLINCA Lotus Huile essentielle 30 ml CasaHlinca - TEL: 0522 93 10 24</i>	27/07/19	114,30

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Dr IBN ABDELLAH Rhumatologue Immeuble de la Commanderie d'Alger Angle Rue des Alliés / Avenue Bvd Sidi Abderrahmane 38 B3/55 Tel 0522 11 38 B3/55</p> <p>25/7/19 Rx mains</p>	25/7/19	Rx mains	200,00 DHS

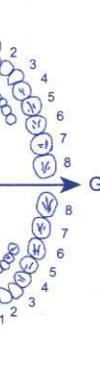
## AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le, 25/07/2019

## FACTURE

**NOM ET PRENOM : M<sup>me</sup>, CHOUIEKH Latifa**

**EXAMEN FAIT : Rx des MAINS DE FACE**

**MONTANT GLOBAL : 200,00 DHS**

**ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :**

**« DEUX CENT DIRHAMS ».**

Dr IBN ABDELJALIL H.  
Rhumatologue  
Immeuble de la Commune Appt N° 3  
Angle Route d'Azemmour  
Bvd Sidi Abderrahman Casablanca  
Tél 0522 89 38 655

Casablanca le, 25/07/2019

Patient : CHOUIEKH Latifa

Médecin traitant : **IBNABDELJALIL Houda**

**Rx des MAINS**

**DE FACE**

- ❖ Quelque géode du carpe du poignet droit.

Confraternellement

**Dr H. IBNABDELJALIL**

Dr IBN ABDELJALIL H.  
Rhumatologue  
Immeuble de la Commune Appt 3  
Angle Route d'Azemmour  
Bvd Sidi Abderrahman Casablanca  
Tel 0522 89 38 83/95

**Dr. Houda IBN ABDELJALIL**

Rhumatologue - Spécialiste  
des Maladies des Os et Articulations



الدكتورة هدى ابن عبد الجليل  
اختصاصية في  
أمراض العظام والمفاصيل

PPV 610 H 50  
PER 02/22  
LOT 1486



Casablanca, le

27/7/19

Yme Chouieekh Laifa

61.50

2) Molar 15

Top 15

75

\* 14 i

52.80

2) Onepsal 26

1 gel 1 j

52,80

LOT 13/002  
PER 10/7/21  
PPV 52018

114.30

DR IBN ABDELJALIL  
Rhumatologue - Spécialiste  
Immeuble de la Commune  
Angle route d'Azemmour  
Bd Sidi Abderrahman Casablanca  
Tél 0522 89 38 88 / 95 - e-mail : ibnabdeljalilhouda@yahoo.fr

Consultation sur rendez-vous

**Cabinet :** Angle Route d'Azemmour & Bd Sidi Abderrahmane - Immeuble de la commune  
Appt N° 3 - 3ème Etage - Tél. : 05 22 89 38 88 / 95 - e-mail : ibnabdeljalilhouda@yahoo.fr